



Chèque débité mais GDF ne dit n'avoir rien reçu

Par **annes027**, le **03/09/2013** à **16:28**

Bonjour, rn rn voil  plus d'un an que cette histoire tra ne... rn J'ai effectu e en juin 2012 un paiement de 615   aupr s de mon fournisseur de gaz pour ma facture, celui ci    t  d bit  de mon compte, mais GDF dit n'avoir eu le paiement! rn rn J'ai donc demand e la copie du ch que   ma banque, leur ai fait parvenir mais   ce jour m'ont mise en recouvrement pour cette somme! rn rn Que faire?? rn Merci

Par **Marion3**, le **03/09/2013**   **18:46**

Bonjour, rn rn Demandez   votre Banque une attestation du d bit de 615  de votre compte au profit de ce fournisseur de gaz. rn V rifiez cette op ration sur vos relev s de compte. rn rn Cdt

Par **moisse**, le **04/09/2013**   **08:37**

Bonjour, rn Cette situation se produit -en g n ral- lorsque le d biteur ne joint aucune r f rence   son moyen de paiement, et qu'il peut y avoir un doute au rapprochement du d biteur et de l'identit  du payeur. rn La somme est donc inscrite dans un compte d'attente, c'est la poursuite du recouvrement qui permet en g n ral de r gulariser les  critures.

Par **annes027**, le **04/09/2013** à **08:52**

bonjour,
Merci d'avoir pris le temps de me lire,
mes références on été mises au dos du
chèque, de plus c'est un agent Gdf qui ma pris le chèque suite à une relève de compteur, en
téléphonant là bas même avec les numéros de chèque ils ne retrouvent rien!
Mais où est
mon argent?? PfffrnJe désespère...

Par **Lag0**, le **04/09/2013** à **09:42**

Bonjour,
La copie du chèque que vous avez obtenue de votre banque ne laisse t-elle pas voir
une falsification (modification du bénéficiaire du chèque) par hasard ?